

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 24 (1987)  
**Heft:** 859

**Artikel:** Sartre monumental : relire la Nausée  
**Autor:** Baier, Eric  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1019586>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Sartre monumental : Relire *La Nausée*

■ (eb) Il y avait un sens aigu de la saine provocation de la part de Claude Droz, professeur de philosophie au collège de Genève, de vouloir organiser les 26 et 27 mars un séminaire sur Jean-Paul Sartre.

Il s'agissait de déranger un public provisoirement assoupi, trop hâtivement convaincu que l'air du temps n'est plus aux grands projets de totalisation tels que Sartre les a incarnés pendant les années soixante.

## Un monde polyphonique

Aujourd'hui, rompant avec l'idée d'une explication globale du monde, la critique sartrienne (dont d'éminents représentants tels Geneviève Idt, Michel Contat et Michel Sicard étaient invités le 26 mars) fait valoir que cet écrivain a toujours parlé et écrit à plusieurs voix contradictoires, à plusieurs niveaux complémentaires. Le style de Sartre, et ceci dès ses œuvres de jeunesse comme *La Nausée* et *Le Mur* est polyphonique, porte l'empreinte de plusieurs auteurs dont il s'agit de dégager la trace.

La première intervenante, Geneviève Idt, parle d'une voix nette et vraisemblable des différents jeux de rôle auxquels s'est livré Sartre en écrivant ses romans. Jeux de rôle, dans son approche, cela signifie emprunts fréquents et volontaires à des auteurs antérieurs ou à des thèmes littéraires récurrents. Pour illustrer son propos, G. Idt utilise l'image assez amusante du bernard l'ermite, ce crustacé qui "squatte" les coquillages vides des gastéropodes pour protéger son corps sensible des agressions extérieures. Sartre aurait procédé de même avec une multitude d'auteurs précédents, le plus illustre d'entre eux étant bien sûr Flaubert. Prenons *La Nausée* que l'on a lu des années durant de façon monophonique, comme la bible de l'existentialisme. Ce roman à la première

personne, journal intime du dénommé Antoine Roquentin, recèle un nombre étonnant de développements sur l'aventure (les voyages très à la mode dans les années 30 en Indochine), l'expérience, l'histoire, les arts figuratifs. La critique sartrienne en propose donc la relecture, comme on visiterait un musée, c'est-à-dire un lieu dans lequel se superposent plusieurs écritures qui se répondent.

En un mot, les romans de Sartre sont sillonnés de couloirs intérieurs qu'il s'agit de découvrir. Le puits le plus profond de l'œuvre sartrienne restant cette interrogation sur la vérité et le mensonge de l'écriture que l'on retrouve formidablement exprimée dans *Les Mots*.

De son côté, Michel Contat est venu apporter des informations sur le roman de prime jeunesse de Sartre intitulé *Jésus-la-chouette*. Suite à un malentendu, son exposé avait été mal préparé, il sera beaucoup pardonné à Michel Contat qui fascine par sa trajectoire personnelle. Jurg Altwegg en a dressé un jour un remarquable portrait dans le *Tages Anzeiger* du 15.10.83, sous le titre évocateur "Ein freier Romand in Paris".

## Du FNL au CNRS

"Michel Contat, né en 1938, descend d'une famille vaudoise qui vivait à Berne. Son grand-père, qu'il n'a pas connu, fut vice-chancelier de la Confédération et en prime, ami de Rilke, d'artistes romands et d'Ernest Ansermet - un grand bourgeois cultivé comme il n'en existe qu'une fois par siècle pour se fourvoyer sous la coupole fédérale". Etrange Michel Contat qui, dans les années soixante fut éditeur d'une brochure anticolonialiste plus ou moins financée par le FNL, mao-existentialiste sur les traces de Sartre et aujourd'hui chercheur discret au Centre national de la recherche scientifique.

Le 5 avril était aussi un week-end de votations cantonales. Les citoyens bernois, à une courte majorité, ont refusé le projet d'aide financière aux partis politiques (voir DP 857). Les Argoviens, quant à eux, ont accepté une loi qui fixe à 80 francs le jeton de présence pour les députés du Grand Conseil. Ils étaient jusqu'ici "payés" 20 francs par séance, soit le cours le plus bas de tout le pays. Les cantons les plus généreux en la matière sont Berne et le Tessin, qui accordent 200 francs par journée parlementaire.

Cuno Pümpin "révèle" dans la revue *Kommunikation* de février 87 que le général Guisan pratiquait le Management by Wandering Around". Un tuyau pour les historiens.

## EN BREF

Vu au Kornhaus de Berne dans le cadre d'une exposition de caricatures, un dessin de Patrick Reymond qui montre une fosse aux ours "new-look" avec la légende suivante : "depuis que Markus Ruf siège au National, on a préféré échanger nos ours bruns contre des ours blancs".

Le 14 juin 1981, le peuple et les cantons inscrivaient la protection des consommateurs dans la Constitution. L'article prévoyait notamment la mise sur pied d'instances cantonales de règlement des petits litiges entre fournisseurs et acheteurs. Depuis lors, tous les cantons ont pris de plus ou moins bonne grâce les mesures nécessaires, sauf le Valais, qui avait d'ailleurs été le seul canton romand à refuser l'article constitutionnel. Les autres Etats rejettant à l'époque (SZ, OW, AI) se sont tous alignés.

L'ancien premier ministre français Raymond Barre cherche des appuis en Suisse romande. L'adresse de l'antenne est à Ecublens (VD). L'abonnement de soutien à la lettre mensuelle *Faits et arguments* coûte au minimum 130 francs suisses pour l'année.